



FÉDRY - LE BULLETIN



Au sommaire...

Page 1,

Edito : le mot du maire

Photo : le château

Page 2,

Des informations pratiques
ou administratives

Page 3,

La vie dans le village et
autour du village

Page 4,

Un peu de culture :
histoire(s), jeux, recette

Le mot du maire (par Jean ROBLET)

Dans le dernier numéro, j'évoquais trois temps forts pour la commune : le point sur ces dossiers.



La protection du captage du « Puits du Pâtis » : le dossier est toujours en cours d'instruction dans les services de l'Etat.



Le dossier de mise aux normes d'accessibilité pour les personnes handicapées : un « agenda d'accessibilité programmée » a été déposé courant septembre à la Direction Départementale des Territoires pour approbation et autorisation de report des travaux.



Le dossier « Défense incendie » a abouti, et les travaux vont pouvoir démarrer mi-janvier (montant de 19 893 € HT). Les notifications d'attributions de subventions (5 846 € par le Conseil Départemental, et de 5 000 € de réserve parlementaire) valant autorisation d'engagement viennent d'être actées.



« Fédry-Le bulletin » vous souhaite de





Informations pratiques

Tél. Mairie : 03 84 92 08 52

Tél. Maire : 03 84 92 07 33

Maire : Jean ROBLET

1^{er} adjoint : Joël GELINOTTE

2^{ème} adjoint : Maurice ROBERT

Horaires d'ouverture :
jeudi de 13h30 à 16h 30.

Un **défiibrillateur** est en accès libre à droite de l'entrée de la mairie.

Collecte des déchets :
le vendredi.

Déchetterie :
Fresne-Saint-Mamès,
Dampierre-Sur-Salon

Bibliothèque : animée par
Jacqueline MÉZIÈRE,
le jeudi de 14h30 à 15h30,
enfants,
le samedi de 14h30 à 15h30, tout public.

« **Fédry en fêtes** »
Contact : Michel LAMBERT
06 52 41 39 99

Pour nous écrire :
blog.fedry@gmail.com
fedryenfetes@orange.fr

Rédaction du bulletin :
Blandine Welker, Françoise Lafage, Jean Roblet, Sébastien Fournier

Informations municipales



Eclairage public : suite à l'installation des nouvelles ampoules à basse consommation, une économie de consommation d'environ 30% a été réalisée à ce jour.



Radars pédagogiques : leur fonctionnement fait défaut actuellement car le temps de charge sur le réseau de l'éclairage public est insuffisant. La solution de les équiper avec un système by-pass avec un relais d'alimentation par un panneau solaire est en cours. Le coût de l'opération s'élevant à 980 € par radar pourrait être subventionné. Le reste à charge serait remboursé à la CC4R par la commune.



Photocopieur : le secrétariat de la mairie est équipé d'un nouveau photocopieur. L'ancien modèle est affecté à l'école de la commune.



Bois : la vente des bois apporte cette année à la commune une recette remarquable des coupes d'un montant de 36 000 €.



Ruisseau : des travaux d'entretien de « la Bonde » viennent d'être réalisés à la sortie du village sur une longueur d'environ 200 m pour un coût de 900 €.

Informations pratiques



Banque alimentaire : l'antenne de Vesoul recherche des bénévoles pour poursuivre et étendre dans le département sa mission quotidienne dans le domaine de l'aide alimentaire : aider les plus démunis en luttant contre le gaspillage. Vous pouvez les aider ! En contactant les responsables au 13 rue Poincaré, à Vesoul (courriel : ba250.vesoul@banquealimentaire.org).



Améliorer l'habitat : la CC4R a souhaité promouvoir l'amélioration de l'habitat en proposant des aides financières, une information gratuite et personnalisée sur les possibilités d'aménagement et de financement de votre logement (réalisation de travaux d'économies d'énergie, adaptation du logement à la perte d'autonomie, remise aux normes de confort et sécurité, résidence principale ou logement locatif).



Arnaque au calendrier : plusieurs témoignages laissent croire que des individus vendent en porte à porte des calendriers au nom du SYTEVOM. Ce dernier alerte et met en garde les habitants de son territoire sur ces démarchages. Le SYTEVOM n'édite pas de calendrier et aucun agent de ses services n'est habilité à vendre un calendrier, ou toute autre chose en son nom.



TNT hd : le 5 avril 2015, la télévision numérique terrestre passe à la haute-définition : vérifier la compatibilité de votre installation afin de pouvoir continuer à recevoir la télévision. (plus d'infos au 0970 818 818 ou sur le site recevoirlatnt.fr)

La vie dans le village, et autour du village



Rénovation : la statue de la vierge

(merci à la famille DE VREGILLE pour la contribution)

Du 4 au 18 novembre 1894, les pères La Beuche et Chalendre venaient en mission à Fédry à la demande du curé : le père François Desnoyer.

Les missions qui durent entre une semaine et quinze jours permettent de raviver la foi des ouailles.

A la suite de cette mission les paroissiens de Fédry ont fait ériger le 5 mai 1895 une statue de la Vierge sur le chemin de Vanne pour en perpétuer le souvenir et confier le village à la protection de la Sainte Vierge.

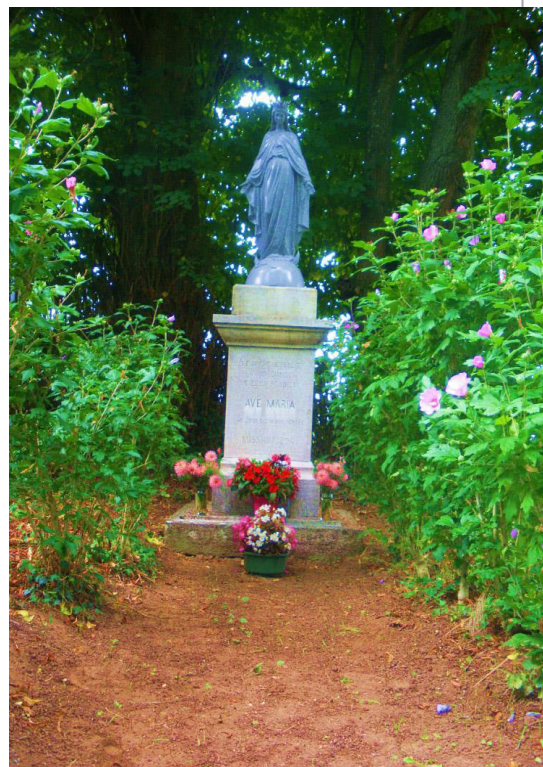
120 ans plus tard, début juillet 2015 une famille de Fédry entreprend de nettoyer et de repeindre la statue avec l'aide de paroissiens.

C'est ainsi qu'à la suite de l'Assomption fêtée la veille une trentaine de paroissiens se sont retrouvés le 16 août après la messe dite par le père Muller.

Statue repeinte, pierre nettoyée et fleurs apportées pour Marie.

Au pied de la statue ils purent ainsi prier et chanter la reine du ciel, avant de partager un apéritif bien mérité.

A la fin de celui-ci un rendez-vous fut pris pour l'année prochaine, afin de perpétuer ce temps de prière et de convivialité.



Nos doyens : à l'honneur de ce numéro, la doyenne du village : madame Renée VOLLENWEIDER, née le 15/08/1920, et les doyens : messieurs Jean DURAND, né le 13/09/1927, suivi de très près par Bernard PAROTY, né le 02/10/1927.



Maisons fleuries : les résultats du concours citent pour Fédry : Denise DEROSE, dans la catégorie « maison avec jardin très visible de la rue » ; Monique et Maurice ROBERT dans la catégorie « maison avec décor floral installé en bordure de la voie publique ». Participaient également à ce concours : Claudine et Louis WELKER, Josiane et Michel LAMBERT, Christiane DE VREGILLE, Pascale et Bernard JACOB, Françoise OLIVIER. Les deux lauréats seront récompensés par le Conseil départemental et le Conseil municipal.



Jeunes sportifs à l'honneur : Salomé FOURNIER (11 ans) est championne de France benjamine 2015 en planche-à-voile (classement national de la Fédération Française de Voile). Son frère Nascimo FOURNIER (14 ans) est lui champion de Franche-Comté minime 2015, et s'est distingué au niveau national dans plusieurs disciplines.



Nécrologie : décès de M Roland LHUILLIER le 19/11/2015 à Lure, il avait 87 ans.



Diocèse : retraite de l'abbé Georges MULLER, remplacé par l'abbé Laurent JARAND qui peut être contacté au presbytère de Dampierre-sur-Salon (03 84 67 11 55).

Retrouver sur internet les infos en temps réel...

à l'adresse : leblogdefedry.blogspot.com



Histoire du village : le château

(merci à la famille DE VREGILLE pour la contribution)

Bien que le fief de Fédry remonte avant le XII^e siècle, c'est dans le courant des premières années du XIV^e siècle que dut être construit l'ancien château, dont il ne reste aujourd'hui qu'une tour en ruine. La bâtisse consistait alors en un parallélogramme régulier, renforcé et dominé d'une tour ronde munie de meurtrières. Les murs de l'édifice, dont l'épaisseur dépassait un mètre soixante, étaient entourés d'un fossé à fond de cuve alimenté par le ruisseau ; Une seule entrée permettait de pénétrer dans le château, au moyen d'un pont-bois.

Durant le XIV^e siècle, les alertes causées par les ravages des guerres entre seigneurs puis, durant la guerre de Cent ans, par les bandes anglaises et les compagnies, durent maintes fois conduire les habitants à se réfugier dans le château. Jusqu'au XVIII^e siècle, diverses familles seigneuriales s'y succèdent ; les maisons Cusance, Bauffremont, Chambellan, Saulx, Lucquet de Grangebeuve. Il est à noter que, depuis le XI^e siècle, la seigneurie était partagée et avait pour coseigneurs les prieurs de l'abbaye de Fouvent.

Pendant la Révolution, le 22 juillet 1789, soixante-huit habitants de Fédry se transportent au château qu'ils saccagent, avant de faire signer à Jean-Nicolas Henrion de Magnoncourt, alors seigneur de Fédry, un acte stipulant que celui-ci devrait se désister de divers biens au profit de la population, dont il bafouait les droits depuis plusieurs années. Le lendemain, les mêmes habitants se dirigent à nouveau vers le château pour se faire donner tous les titres et papiers de la seigneurie.

Après les troubles révolutionnaires, la femme de Jean-Nicolas Henrion revient définitivement à Fédry avec sa fille Françoise-Mélanie – héritière de Fédry depuis la mort de sa sœur aînée – et son gendre Dominique-François Magdelaine. Le château ayant trop souffert des saccages répétés des habitants, on le jugea irréparable et il fut démoli...

(la suite dans le prochain numéro)

Recette : pain d'épices

(conseillé par Claudine WELKER)

Ingrédients :

- ▶ 250 g de farine,
- ▶ un sachet de levure chimique,
- ▶ 85 g de cassonade,
- ▶ 100 g de beurre,
- ▶ 2 oeufs entiers,
- ▶ 85 g de miel doux,
- ▶ un verre ordinaire de lait,
- ▶ une cuillerée à soupe d'épices à pain d'épices.,



Préparation :

Beurrer et fariner un moule à cake.

Faire chauffer le lait, y ajouter le beurre, le miel et la cassonade.

Mélanger pour faire fondre.

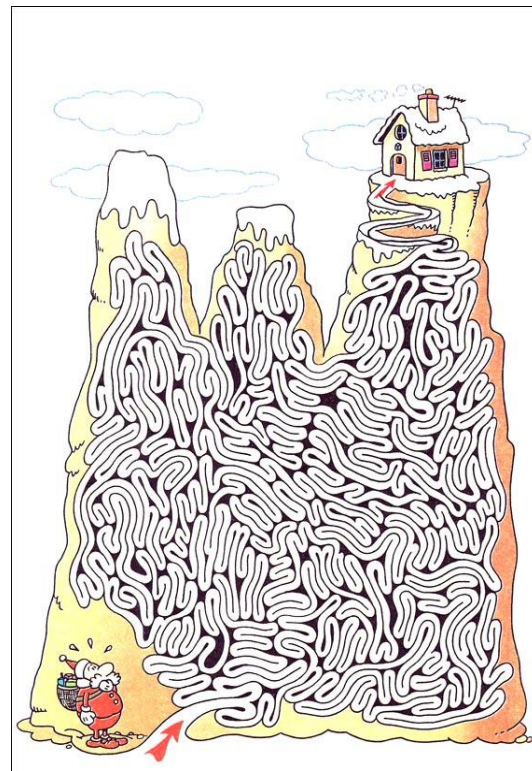
Placer la farine et la levure dans une terrine.

Casser les oeufs au centre, et ajouter progressivement le liquide sirupeux préparé.

Incorporer les épices et verser dans le moule.

Cuire à 180 ° pendant 35 à 45 minutes. Laisser refroidir avant de démouler.

Labyrinthe du Père-Noël



Le bulletin de Fédry tient à rendre hommage aux victimes des attentats récents, et à soutenir les valeurs de la république mises à mal : toutes celles liées à la liberté, à l'égalité, et à la fraternité. Merci aux personnes qui se sont associées au moment de recueillement national le lundi 16/11 à midi au monument aux morts.